

Mireille
01.48.13.14.00
06.64.24.79.27

**LISTE DES PAPIERS A FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE
DE GESTION LOCATIVE PAR LE PROPRIETAIRE**

- Attestation de Propriété,
- Pièce d'identité
- Extrait du règlement de copropriété** concernant la destination de l'immeuble, la jouissance et l'usage des parties privatives et communes ainsi que le nombre de millièmes que représente le logement loué dans chaque catégorie de charges,
- Les diagnostics obligatoires (ERNT, DPE) voir autres à définir si il y a lieu.....,
- Taxes Foncières,
- Si Copropriété communiquer les coordonnées du syndic, et transmettre le détail du compte annuel des charges.
- Attestation d'assurance de propriétaire non occupant,
- Relevé d'Identité Bancaire
- Si SCI (les statuts de la SCI)
- KBIS de moins de 3 mois.

Délivrés par nos soins

- Le Mandat de gérance
- Le rapport de gérance mensuel,
- Le versement du dépôt de garantie de 1 mois hors charges au propriétaire,
- Proposition souscription assurance loyers impayés contrat DE CLARENS (GRL DAS) si oui remplir et signer l'annexe au mandat de gestion et le contrat GRL.

Le Service Commercial